

A la rentrée 2019, les conditions de travail sont encore préoccupantes.**LA CHARGE DE TRAVAIL :**

Les demandes d'aide et de bilans émanant des écoles, de l'Institution, des familles, de la MDPH, et des partenaires extérieurs, sont de plus en plus nombreuses. De fait, les psy-EN EDA ne peuvent plus faire face à la charge de travail qui est la leur.

Le nombre de postes vacants est conséquent sur l'ensemble du territoire ; ce qui alourdit d'autant la charge de travail des collègues à qui l'administration demande d'intervenir hors secteur.

UN MAL-ÊTRE CROISSANT ET GÉNÉRALISÉ :

Ces conditions de travail dégradées entraînent un mal-être chez de nombreux collègues. Les risques psycho sociaux liés à la surcharge de travail sont manifestes sur le terrain.

Le manque de reconnaissance par la hiérarchie du travail accompli quotidiennement accroît d'autant ce mal-être.

LES MOYENS MATÉRIELS :

Le problème de financement des outils psychométriques se pose dans de nombreux secteurs. Certains psy-EN EDA ne disposent d'aucun budget de fonctionnement, voire d'aucun bureau pour travailler et accueillir les familles dans le respect de la confidentialité. Le Code de l'Éducation stipule que c'est aux Communes d'assurer les dépenses de fonctionnement dans le premier degré. Mais dans les faits, les PsyEDA dépendent du bon vouloir des collectivités territoriales.

POUR LE SGEN-CFDT, IL FAUT D'URGENCE :

- » Augmenter le nombre de place au concours de recrutement des psy-EN.
- » Recruter des contractuels dès la rentrée pour couvrir les postes vacants
- » Prendre en compte la question des risques psycho sociaux.
- » Prévoir une harmonisation du financement des outils psychométriques et envisager une solution nationale.
- » Créer un poste de psychologue Conseiller-Technique auprès du Ministère, des Rectorats, des DSDEN afin de faire remonter les besoins (formation continue, matériel, postes...).